

Liste des agréments : nouvel outil Web pour plus de convivialité

Par la Direction des études médicales

7 juin 2018

Le Collège lance aujourd'hui une nouvelle interface dans son site Web pour faciliter la consultation de sa *Liste des agréments* mise à jour récemment, et approuvée le 31 mai dernier par le [comité des études médicales et de l'agrément \(CÉMA\)](#). La *Liste des agréments* répertorie les milieux agréés dans le respect des normes d'agrément établies pour la formation médicale postdoctorale.

Le nouvel outil offre une liste actualisée et plus conviviale, dans laquelle un simple clic permet d'accéder à toute l'information désirée, puisque l'interface permet d'interroger la base de données selon la faculté de médecine, le programme postdoctoral, ou encore le milieu agréé pour la formation du résident ou du moniteur.

D'une part, la mise à jour tient compte de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, RLRQ, c O-7.2, élaborée à l'initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux et entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. D'autre part, la liste publie les résultats d'une vaste consultation menée auprès des quatre facultés de médecine québécoises.

[Consulter la nouvelle *Liste des agréments*](#)

Voir aussi : [Agrément – Programmes et milieux](#)